



Rentrée 2014 : Refuser les heures supplémentaires !

Pour la rentrée 2014, alors que 337 collégiens de plus sont attendus, le Loiret voit sa dotation n'augmenter que de 6,2 postes, auxquels s'ajoutent 61 HSA (soit l'équivalent de 3,4 postes). Alors que 17 postes auraient été nécessaires, ne serait-ce que pour maintenir l'existant, le supplément alloué au Loiret est non seulement très insuffisant, mais composé d'heures supplémentaires pour plus du tiers de la dotation ! Avec 2897 HSA, ce sont désormais 161 ETP qui doivent être pris en charge par les enseignants de collèges dans notre département !

Pas surprenant, donc, que beaucoup de collèges expriment leur colère liée à une DGH très insuffisante : non seulement des divisions peuvent fermer ou des seuils augmenter, mais en plus, les directions font du chantage : soit on absorbe les HS, soit les dédoublements sont supprimés, soit les effectifs par classes explosent...

Partout où la répartition de la DGH pose de graves problèmes (compléments de service, perte de dispositifs, effectifs surchargés, etc.), c'est bien le manque d'heures-postes qui est à l'origine des difficultés. **Une façon de montrer notre désaccord avec les conditions de rentrée catastrophiques prévues est de refuser massivement les heures supplémentaires dans chaque équipe, chaque collège.**

La logique voudrait qu'une division soit abondée en heures-postes et que les dédoublements le soient aussi ! Il ne s'agit pas d'un CONFORT mais d'une nécessité : comment manipuler en sciences expérimentales à 29 ? Comment apprendre à parler une langue vivante à 28 ? Et ces exemples n'incluent pas l'ensemble des matières qui sauraient quoi faire si on leur donnait les moyens de travailler en groupes.

Refuser les heures supplémentaires, c'est aussi contribuer à faire apparaître clairement les besoins en postes. C'est aussi parfois permettre à un collègue de ne pas partir en complément de service.

Refuser les heures supplémentaires, c'est aussi se confronter à la vraie bataille à mener : l'augmentation nécessaire de nos salaires et la revalorisation de notre point d'indice.

Les accepter, au contraire, sous le prétexte du "bien de l'élève", c'est réfléchir à court terme : si on admet que des dispositifs nécessaires peuvent passer par des HS et non par des heures-postes, on donne raison au gouvernement qui travaille à minima. De même, les témoignages des collègues insistent sur l'alourdissement du temps de travail, source de souffrances : refuser les HS, c'est ne pas entrer dans une logique chronophage.

Si cet argumentaire rapide vous convainc, **signez la pétition* qui vous engage à ne pas accepter plus d'heures que ce qui peut vous être imposé (une HSA pour chaque professeur, certifié, agrégé, contractuel).**

** à renvoyer au SNES-Loiret 10, rue Molière 45000 Orléans, qui la conservera et ne donnera que le nombre de signataires au DASEN (ex-IA) du Loiret début mars (au CTSD sur les créations/suppressions/compléments de service).*

ETABLISSEMENT :

NOM	PRENOM	SIGNATURE

